



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 22 septembre 2020

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON, sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président du SYBERT.

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 21h15

Etaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Élise ; ADRIANSEN Jacques suppléant de M. LEGAIN Damien ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MICHEL Marie-Thérèse ; POUJET Yannick ; ROCHDI Karima ; RUTKOWSKI Serge ; SOURISSEAU Nathan suppléant de Mme Lorine GAGLIOLO ; TERZO André ;

C.C.L.L : CHOPARD Félix ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : DOUBEY Boris ; MORALES Roland

Etaient excusés :

G.B.M : Lorine GAGLIOLO ; Damien LEGAIN ; Jean-Hugues ROUX

C.C.L.L :

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Jean-Marc BOUSSET

Procuration de vote :

Mandants : COULET Gérard ; GAUTHIER André

Mandataires : GARNIER Christophe ; MORALES Roland

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – TOUTES COMPÉTENCES

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENT(E)S

Rapporteur : Monsieur Cyril DEVESA, Président

Par renvoi aux dispositions des articles L.2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les Vice-Président(e)s sont élu(e)s au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Président présente les modalités d'élection des Vice-Président(e)s ; le Comité Syndical valide ces modalités.

Le Président procède à un appel à candidatures pour chaque poste de Vice-Président(e)s à pourvoir.

Désignation du 1^{er} Vice-Président

Le Comité Syndical désigne Madame Élise AEBISCHER et Monsieur Nathan SOURISSEAU comme scrutateurs pour le vote du 1^{er} Vice-Président du SYBERT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38

Votes blancs : 6

Votes nuls : 0

Votes en faveur de Monsieur BOUSSET : 32

A la majorité absolue, le Comité Syndical désigne Monsieur Jean-Marc BOUSSET 1^{er} Vice-Président.

Désignation du 2^{ème} Vice-Président

Le Comité Syndical désigne Madame Élise AEBISCHER et Monsieur Nathan SOURISSEAU comme scrutateurs pour le vote du 2^{ème} Vice-Président du SYBERT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38

Votes blancs : 4

Votes nuls : 1

Votes en faveur de Madame DUSSAUCY : 31

A la majorité absolue, le Comité Syndical désigne Madame Nadine DUSSAUCY 2^{ème} Vice-Présidente.

Désignation du 3^{ème} Vice-Président

Le Comité Syndical désigne Madame Élise AEBISCHER et Monsieur Nathan SOURISSEAU comme scrutateurs pour le vote du 3^{ème} Vice-Président du SYBERT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38

Votes blancs : 6

Votes nuls : 1

Votes en faveur de Monsieur LEGAIN : 31

A la majorité absolue, le Comité Syndical désigne Monsieur Olivier LEGAIN, 3^{ème} Vice-Président.

Désignation du 4^{ème} Vice-Président

Le Comité Syndical désigne Madame Élise AEBISCHER et Monsieur Nathan SOURISSEAU comme scrutateurs pour le vote du 4^{ème} Vice-Président du SYBERT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38

Votes blancs : 5

Votes nuls : 2

Votes en faveur de Madame CAULET : 31

A la majorité absolue, le Comité Syndical désigne Madame Claudine CAULET, 4^{ème} Vice-Présidente.

Désignation du 5^{ème} Vice-Président

Le Comité Syndical désigne Madame Élise AEBISCHER et Monsieur Nathan SOURISSEAU comme scrutateurs pour le vote du 5^{ème} Vice-Président du SYBERT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38

Votes blancs : 3

Votes blancs : 0

Votes en faveur de Monsieur STADELMANN: 35

A la majorité absolue, le Comité Syndical désigne Monsieur Jean-Claude STADELMANN, 5^{ème} Vice-Président.

Désignation du 6^{ème} Vice-Président

Le Comité Syndical désigne Madame Élise AEBISCHER et Monsieur Nathan SOURISSEAU comme scrutateurs pour le vote du 6^{ème} Vice-Président du SYBERT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 36

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 36

Votes blancs : 2

Votes blancs : 0

Votes en faveur de Monsieur MORALES: 36

A la majorité absolue, le Comité Syndical désigne Monsieur Roland MORALES 6^{ème} Vice-Président.

Désignation du 7^{ème} Vice-Président

Le Comité Syndical désigne Madame Élise AEBISCHER et Monsieur Nathan SOURISSEAU comme scrutateurs pour le vote du 7^{ème} Vice-Président du SYBERT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38

Votes blancs : 5

Votes nuls : 3

Votes en faveur de Monsieur TERZO : 30

A la majorité absolue, le Comité Syndical désigne Monsieur André TERZO 7^{ème} Vice-Président.

Désignation du 8^{ème} Vice-Président

Le Comité Syndical désigne Madame Élise AEBISCHER et Monsieur Nathan SOURISSEAU comme scrutateurs pour le vote du 8^{ème} Vice-Président du SYBERT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38

Votes blancs : 5

Votes nuls : 0

Votes en faveur de Monsieur RUTKOWSKI : 33

A la majorité absolue, le Comité Syndical désigne Monsieur Serge RUTKOWSKI 8^{ème} Vice-Président.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

